

Grand contournement : la lettre qui relance le débat

CIRCULATION

Elisabeth Borne avait envoyé un courrier, resté secret, à Alain Juppé avant son départ. Elle lui disait être favorable au lancement d'études

Dites contournement et les passions se déchaînent. Les réactions affluent depuis la révélation sur notre site d'une lettre envoyée en janvier dernier par Elisabeth Borne, secrétaire d'État aux transports, au maire et président de Bordeaux Métropole, Alain Juppé et favorable au lancement d'études sur le contournement.

Cette missive est restée secrète jusqu'à ce mercredi. En pleine nuit, en réunion de la commission développement durable à l'Assemblée nationale, Benoit Simian député LREM du Médoc y défendait un amendement : « l'inscription de l'étude sur le grand contournement de Bordeaux dans la programmation de la loi mobilité ».

Projet d'arrière-garde ?

Le député médocain a alors appris de la bouche du nouveau secrétaire d'État aux transports que Elisabeth Borne, aujourd'hui ministre de la Transition écologique, avait déjà donné un avis favorable au lancement de ces études, raison pour laquelle l'amendement ne serait plus nécessaire. Cette lettre est arrivée au Palais Rohan quelques jours avant le départ d'Alain Juppé de Bordeaux.



Face à l'engorgement de la rocade, le sujet revient sur la table.

ARCHIVES LAURENT THEILLET

Est-ce pour cela que l'ancien maire n'en a pas fait publicité ?

Voici ce qu'elle avait écrit : « La construction d'un grand contournement, avec un nouveau barreau autoroutier entre l'A62 et l'A89, pourrait en effet constituer une réponse aux enjeux croissants de congestion de l'agglomération bordelaise. Il apparaît donc opportun de poursuivre les études d'opportunités et de remettre au débat les différentes options de tracé pour ce grand contournement en portant une attention particulière aux impacts sur les zones environnementales et viticoles, condition indispensable d'acceptabilité du projet ; je suis donc favorable à ce qu'un tel débat public puisse être engagé en considérant l'ensemble des options de tracés et de financement envisageables. »

Benoit Simian, lui, évoque à nouveau un tracé médocain, « qui parti-

rait de Marcheprime (A63), desservirait Iacanau et Lesparre, traversant le massif forestier, franchissant le fleuve par le grand pont d'Aquitaine avant de faire la jonction à Mirambeau. Un projet à 1 milliard qui pourrait se réaliser pour partie sous la forme d'une concession, l'autoroutier Atlandes a ébauché un travail. »

Le maire de Gauriaguet dans le Blayais, Alain Montangon, remercie le député de remettre le sujet sur la table, même s'il a un projet un peu plus au sud, côté ouest et qui desservirait aussi l'est du département.

« Il est édifant de voir que l'on se pose encore des questions sur l'opportunité d'un tel projet artificialisant 15 hectares par kilomètre d'autoroute à l'heure où dans le même temps, on se pose l'objectif national de zéro artificialisation des sols. Quelle incohérence ! », dénonce au contraire l'écologiste bordelais Pierre Hurmic.